



## Réouverture des ALSH

Les services enfance-jeunesse de la Communauté de Communes continuent à se mobiliser et, dans le cadre du déconfinement, proposent d'ouvrir progressivement les accueils pour lesquels nous assurons la compétence, à savoir :

- Poursuivre , une ouverture des ALSH périscolaires de **Manthelan et Ligueil** les matin et soir des jours scolaires
- dès **mercredi 13 Mai 2020**, une ouverture des ALSH les mercredis, de **Preuilley/Claise, Descartes, Manthelan, Louans, Ligueil, Genillé et Orbigny**
- dès **que possible**, une ré-ouverture des Accueils Ados de **Preuilley/Claise, Descartes, Manthelan, Loches et Montrésor**

Ces ouvertures se feront dans le respect du protocole sanitaire appliqué aux établissements scolaires et accueils collectifs de mineurs. Aussi la capacité d'accueil des ALSH a été révisée en fonction et se trouve de fait réduite. Si la demande des familles venait à dépasser les places d'accueil, nous sommes toujours soumis à accueillir **prioritairement** les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise en premier lieu puis les enfants dans une situation familiale et sociale prioritaire.

Anne PINSON

Vice-Présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse